



Acteurs du Tourisme

Aborder facilement et efficacement les
enjeux environnementaux
et énergétiques du
tourisme



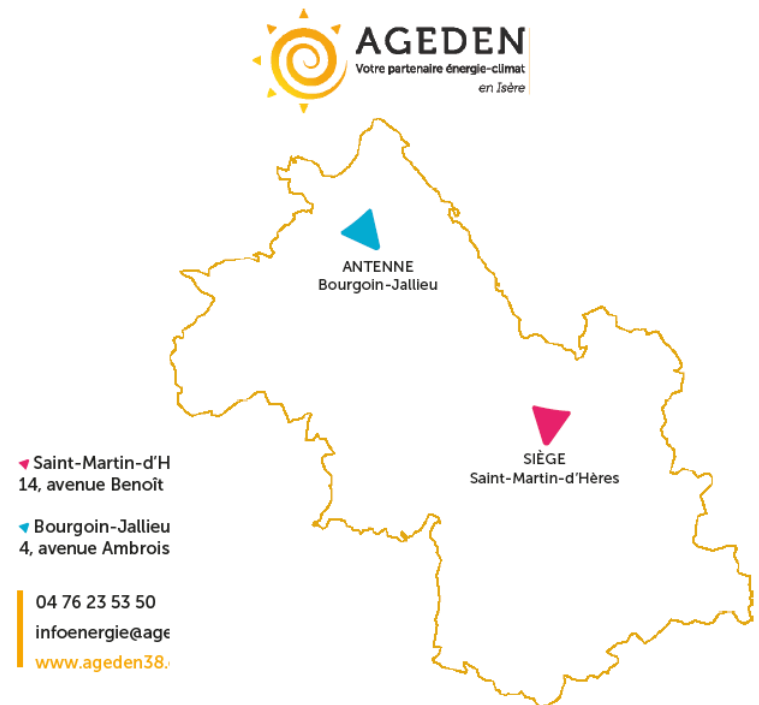
Au programme

1. Présentation de l'AGEDEN et des accompagnements proposés
2. Les spécificités du secteur du tourisme
3. Comment faire des économies rapidement ?
4. L'approche globale de la rénovation énergétique
5. Les aides financières
exemples de réalisation et aides mobilisées
6. Questions / réponses



AGEDEN : Association pour une Gestion Durable de l'ENergie

- Association loi 1901 créée en 1977 **NEUTRE ET INDÉPENDANTE**
- Notre cœur de métier : l'accompagnement technique dans le domaine de l'énergie :
 - Sobriété
 - Performance & Efficacité énergétique
 - Production d'énergies renouvelables
 - Mobilité des salariés
 - Service Info Energie artisans
- A destination :
 - Des citoyens
 - Des copropriétés
 - Des professionnels
 - Des collectivités
 - Des bailleurs sociaux ...



Accompagnements Energie

2 types d'accompagnements proposés :

- **Niveau 1** : Accompagnement téléphonique ou RDV énergie (1h) sur votre territoire
- **Niveau 2** : Visite sur site pour analyse approfondie et remise d'un rapport avec des préconisations techniques et informations sur les aides financières et subventions – *un échange téléphonique au préalable est nécessaire pour déclencher la visite.*

Coût pour vous : 0€

Financement des accompagnements : Etat - Région - Département - Intercommunalité - Enedis (Métropole grenobloise).

Sauf CC Massif du Vercors : participation de 400€

Accompagnements Energie

Thématiques abordées :

- Contexte réglementaire
- Factures énergie & Contrat / abonnement
- Usages : horaires d'occupation & Régulation / programmation
- Confort thermique : été / hiver
- Isolation des locaux / qualité des vitrages / étanchéité à l'air
- Systèmes : Chauffage / Ventilation / Eau Chaude Sanitaire / Eclairage / Rafraîchissement / Climatisation.
- Equipements de restauration & Bien-être
- Sources d'énergie et énergies renouvelables
- Impact environnemental / Démarche
- **Aides financières et subventions mobilisables**
- **Autres accompagnements ?**



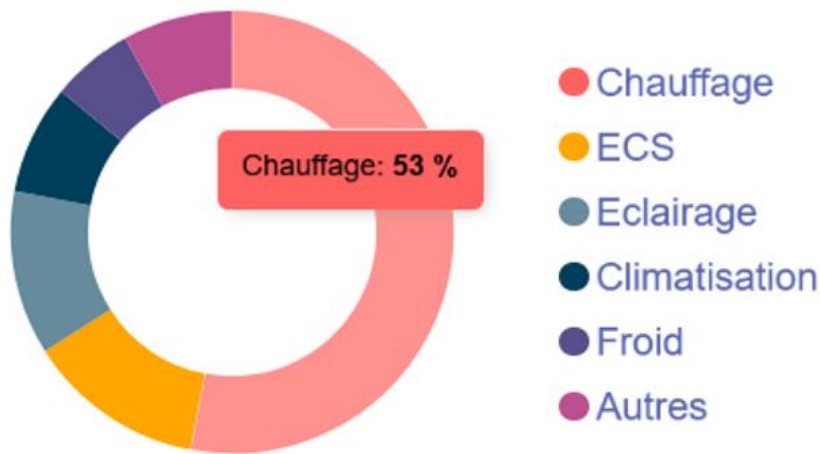
Secteur du tourisme

État des lieux



Les spécificités du secteur du tourisme

L'hôtellerie et l'hébergement



Répartition des consommations par usage - Hôtels

Source Modèle ENERTER (Energies Demain) et expertise Pouget Consultants

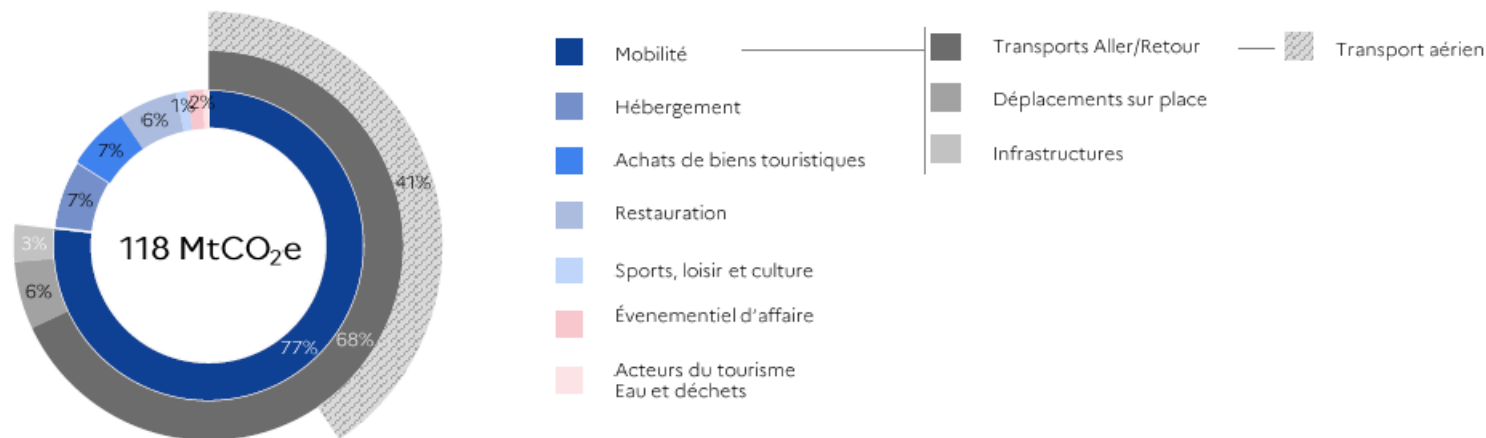
Les enjeux du secteur :

- ✓ Confort des occupants
- ✓ Comportement client (150L d'eau par jour à maison contre 300L à l'hôtel)
- ✓ Sensibilisation & sobriété

Les spécificités du secteur du tourisme

Les émissions de gaz à effet de serre

Bilan GES du secteur du tourisme en France : répartition par sources d'émissions



Le secteur du tourisme est à l'origine de 11% des émissions de GES émises en France.

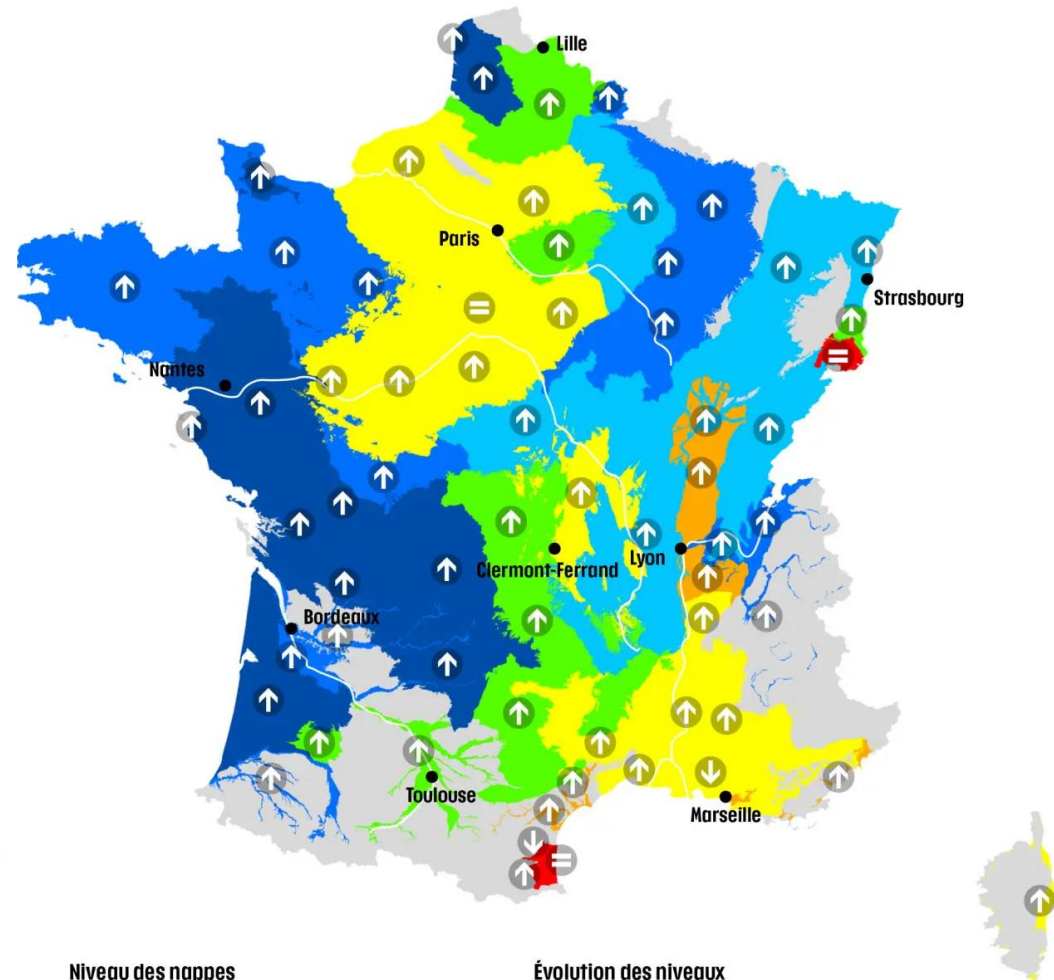
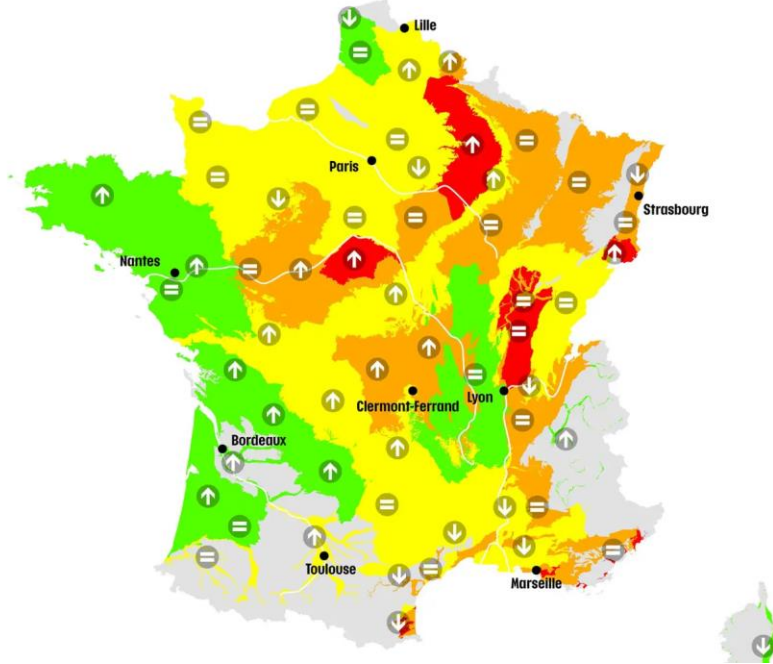
La majorité des émissions de GES sont liées à la mobilité et concernent principalement le déplacement entre le lieu d'habitation et le lieu de résidence notamment lorsque celui-ci est effectuée en avion.

Enjeu : favoriser et encourager les voyages moins lointains et accessibles par des transports optimisés en terme de remplissage et décarbonés.

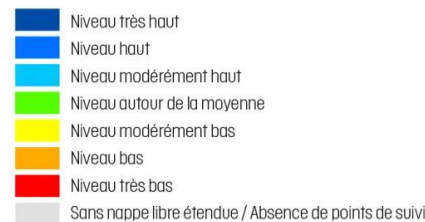
La gestion de l'eau

Situation des nappes au 1^{er} décembre 2023

Situation des nappes au 1^{er} avril 2023



Niveau des nappes



Évolution des niveaux



Secteur du tourisme

Faire des économies d'énergie



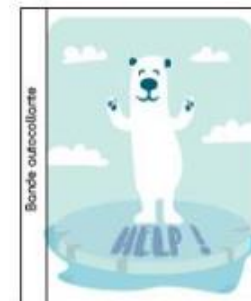
NUDGE ?

kézako



Les nudges

- Mettre en place des **nudges** à des endroits clé
- Le nudge est un outil qui permet de sensibiliser et d'inciter à adopter le bon comportement sans contraindre ni culpabiliser.
- **Juste avant l'action**, il prend par la main avec bienveillance et oriente vers le choix vertueux, en douceur et durablement.



Comment faire des économies rapidement ?

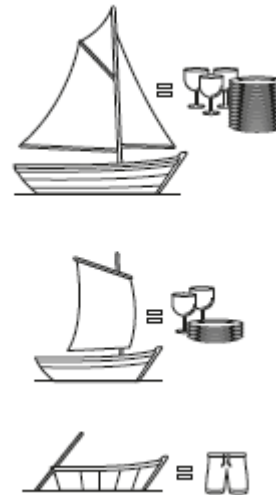
Influencer le comportement des clients



<http://www.ecolabeltoolbox.com/fr/>



Comment faire des économies rapidement ?



Comment faire des économies facilement ?

- Suivre attentivement les consommations
- Programmer et réguler le chauffage et la climatisation
- Sensibiliser les clients
- Installer des chasses d'eau à double poussoir
- Installer des réducteurs de débits sur les robinets, douche etc.
- Éviter le recours au sèche-linge
- Faire entretenir ses équipements régulièrement
- Si remplacement d'un équipement, le choisir avec une étiquette A
- Bien gérer la production de froid et des cuissons



Secteur du tourisme

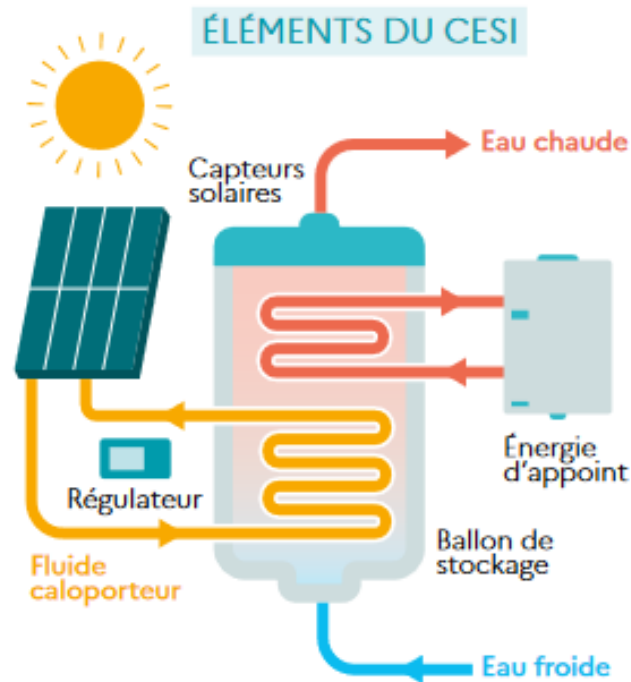
Des solutions adaptées



Les spécificités du secteur du tourisme

Eau chaude sanitaire

Explorer la solution du solaire thermique



Les spécificités du secteur du tourisme

Analyse d'opportunité pour un camping – eau chaude solaire

Hypothèses retenues pour cette analyse d'opportunité :
 12L d'eau à 60° par campeur et par jour
 12 campeurs à l'année
 200 campeurs sur la période estivale

Caractéristiques de l'installation	
Nombre de capteurs	4
Surface	9,6
Volume journalier	150 à 855 litres par jour
Taux de couverture solaire	59,00%
Production solaire annuelle SOLO (MWh/an)	5,9
Investissement € HT	
Investissement (1700€HT/m ²)	16 320 €
Aides CCR - 56€/Mwhproduit*20ans + bonus collectivité	7 568 €
Pourcentage d'aides	46%
Reste à charge €HT	8 752 €
Recettes d'exploitations € TTC	
Economie d'énergie € TTC/an	1 003 €
Charges d'exploitation	
Maintenance annuelle	245 €
Rentabilité	
Gains net annuels (recettes - charges) € TTC/an	758 €
Gains nets sur 20 ans	22 916 €
Temps de retour sur investissement (années)	11,5

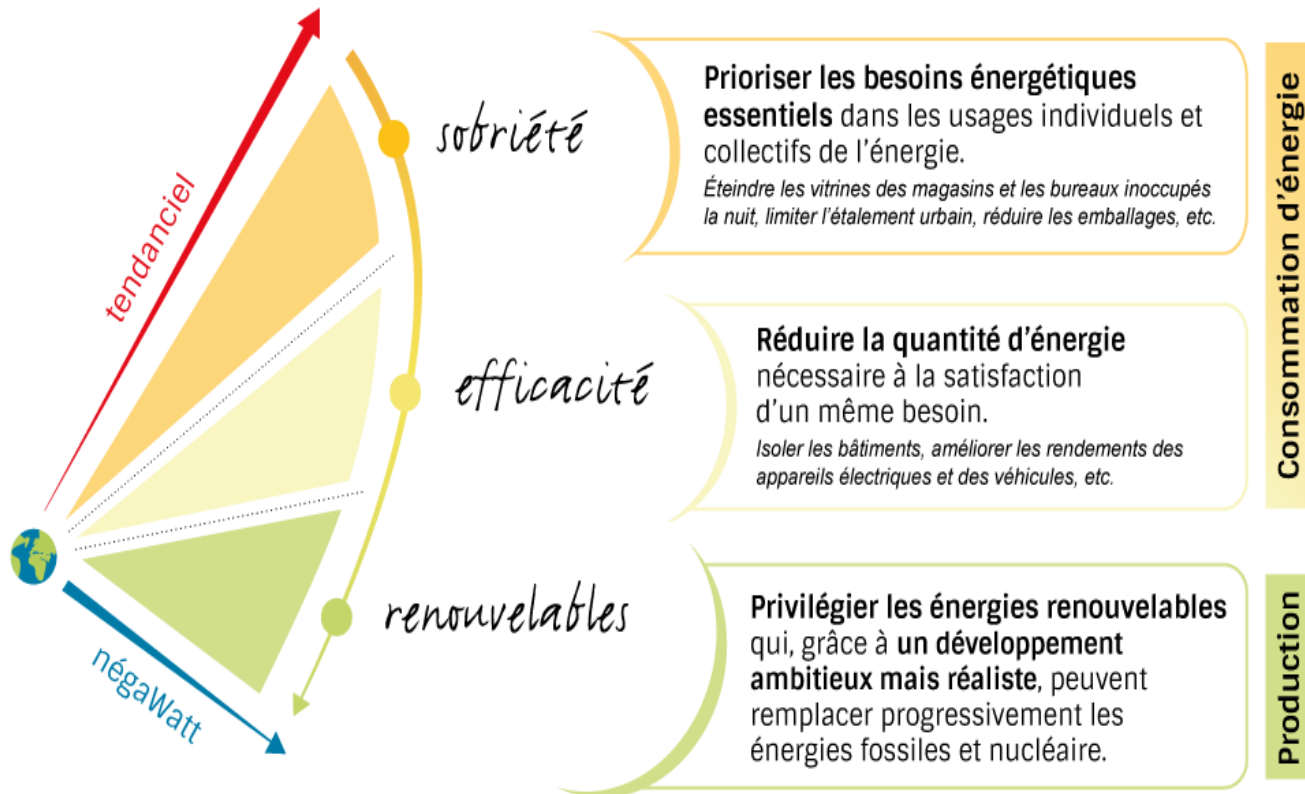
Secteur du tourisme

Une approche globale



Approche globale de la rénovation énergétique

Démarche Négawatt



ETAPE 1 : SOBRIÉTÉ : RÉDUIRE LA DÉPENSE INUTILE

ETAPE 2 : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'EXISTANT

ETAPE 3 : UTILISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

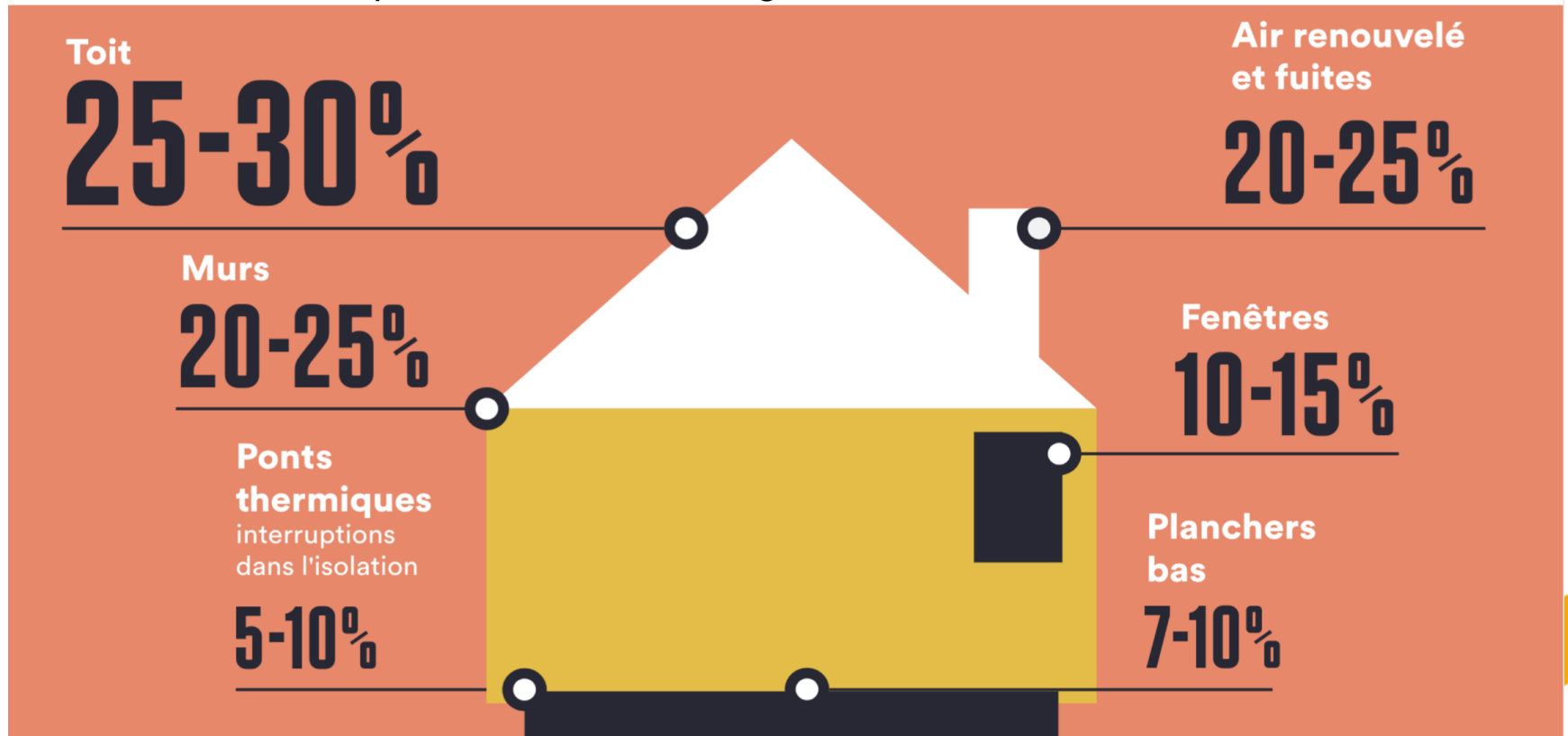
ETAPE 4 : VALORISER SON ACTION

Apport de connaissances / actus

Réduction des consommations

Répartition des pertes de chaleur

Les pertes de chaleur d'un logement d'avant 1974 mal isolé :

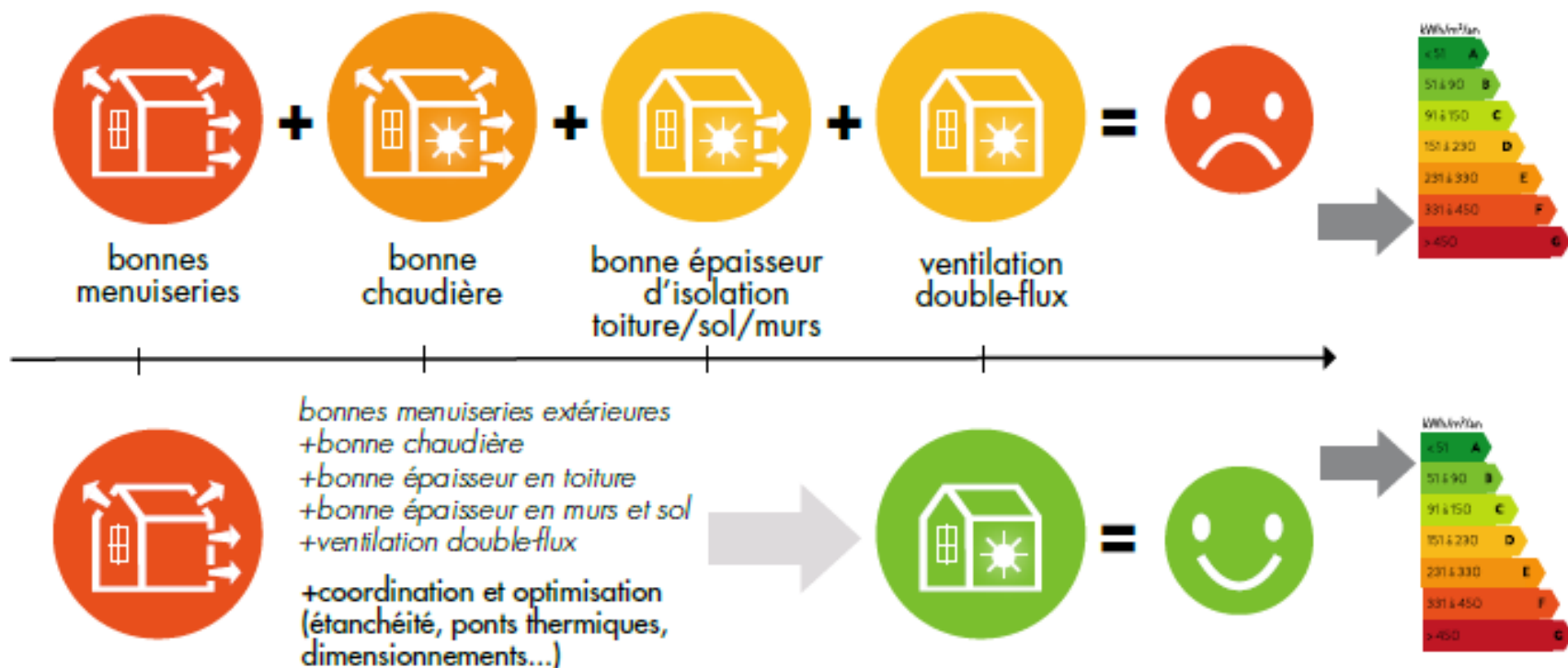


Source : ADEME, Infographie « Comment mieux se chauffer ? »

Apport de connaissances / actus

Réduction des consommations

Rénovation en plusieurs étapes ?



Apport de connaissances / actus Réduction des consommations

Rénovation en plusieurs étapes ?

BILAN

Rénovation globale en 1 étape
→ pour réduction réelle des consommations

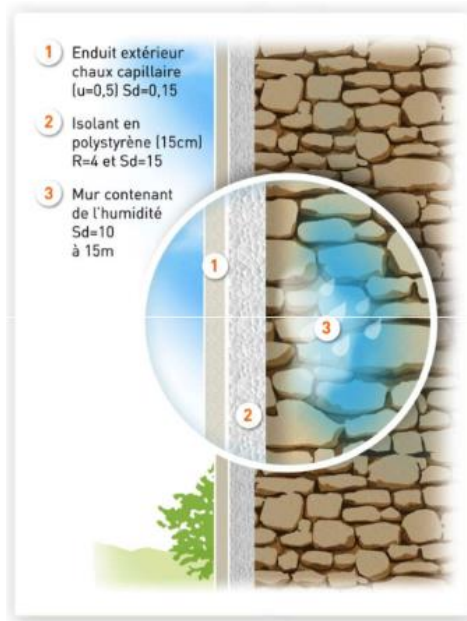


Apport de connaissances / actus

Les isolants

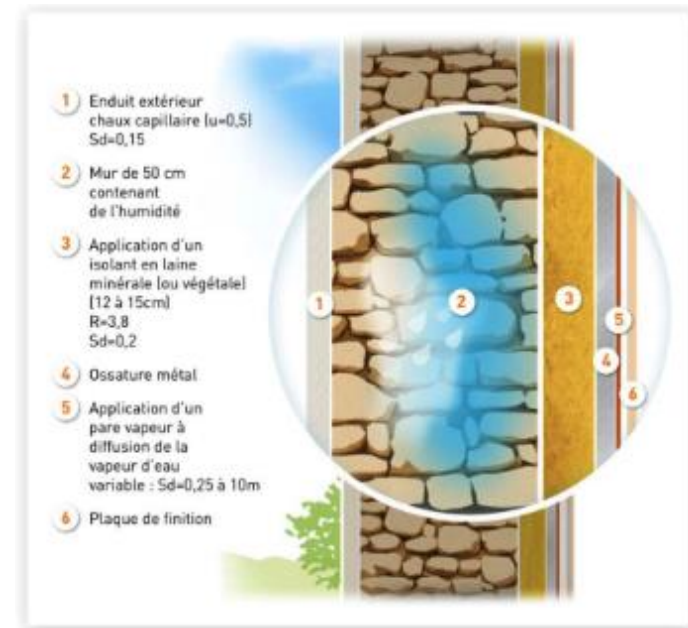
Humidité dans l'ancien

Isolation par l'extérieur



Polystyrène, fermé à la vapeur d'eau
→ Utiliser un isolant ouvert à la vapeur d'eau (ex : laine biosourcée ou minérale)

Isolation par l'intérieur



Isolant ouvert à la vapeur d'eau et capillaire
→ Utiliser un isolant ouvert à la vapeur d'eau + pare-vapeur

Apport de connaissances / actus

Les isolants

Isolants biosourcés

BILAN

- Avantages d'un isolant bio-sourcé :
 - ◆ Laisse circuler la vapeur d'eau + capillaire (conseillé dans le bâtiment ancien)
 - ◆ Densité forte du matériau → confort d'été
 - ◆ Empreinte carbone faible



Apport de connaissances

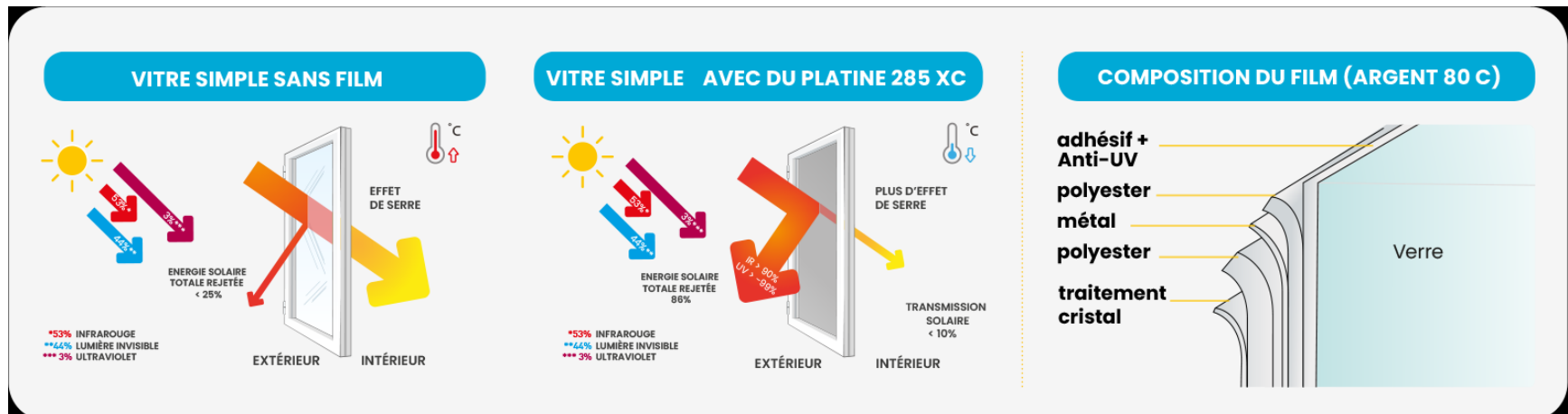
Confort d'été

- Se protéger par l'extérieur en journée
- Aérer la nuit
- Utiliser des matériaux denses
- Aménagement paysager
- Rafrachissement adiabatique



Store banne

Brise soleil orientable



Apport de connaissances / actus

Le chauffage

Différents systèmes : Poêles



Poêle à buches



Poêle à granulés



Chaudière granulés



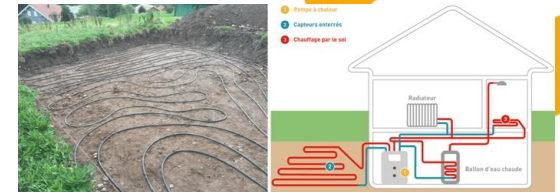
Chaudière fioul
Chaudière gaz
(propane, gaz de ville), ...



Radiateurs électriques



PAC air/eau

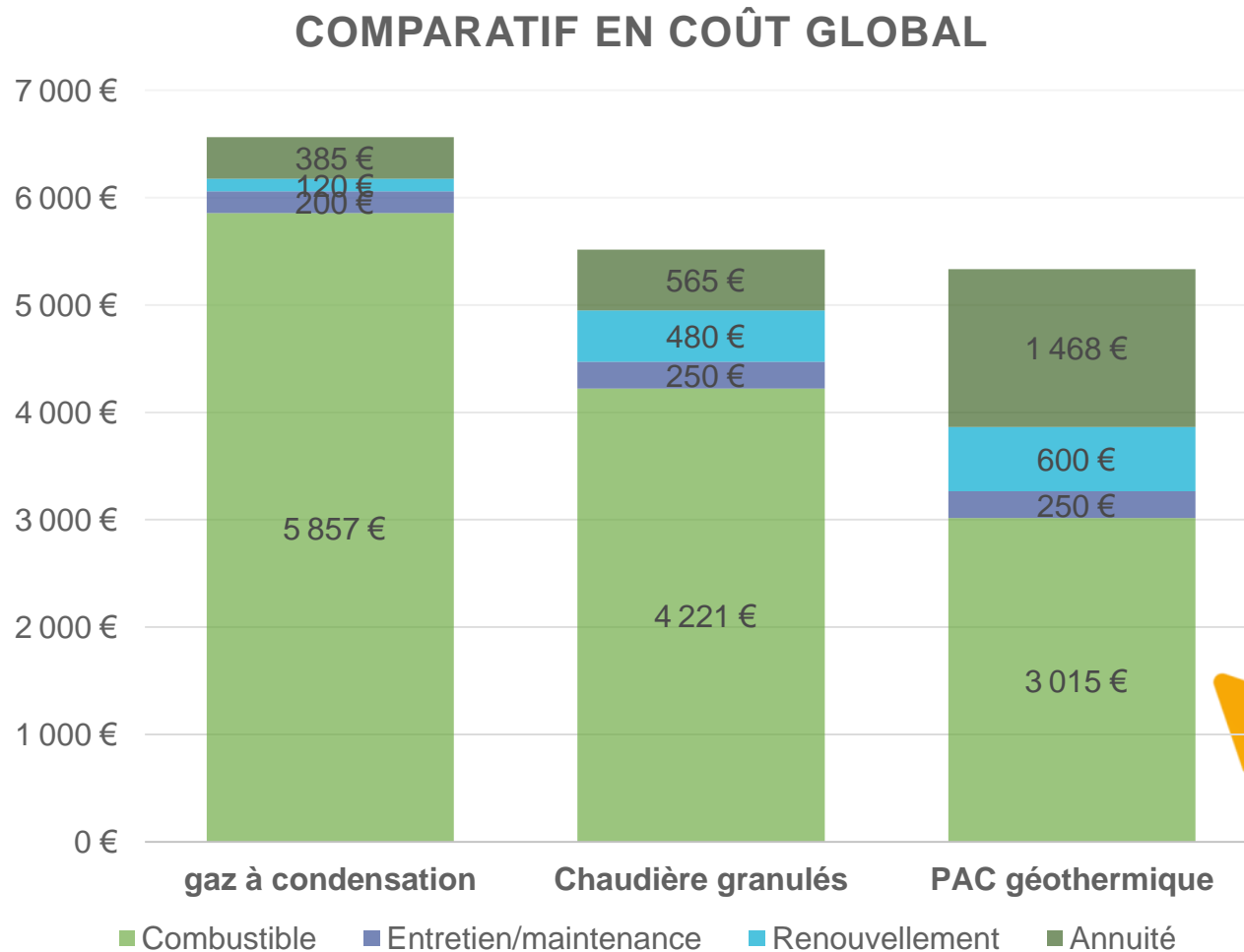


PAC eau/eau géothermique

Apport de connaissances / actus

Le chauffage

Comparaison des solutions



Apport de connaissances / actus

La gestion de l'eau

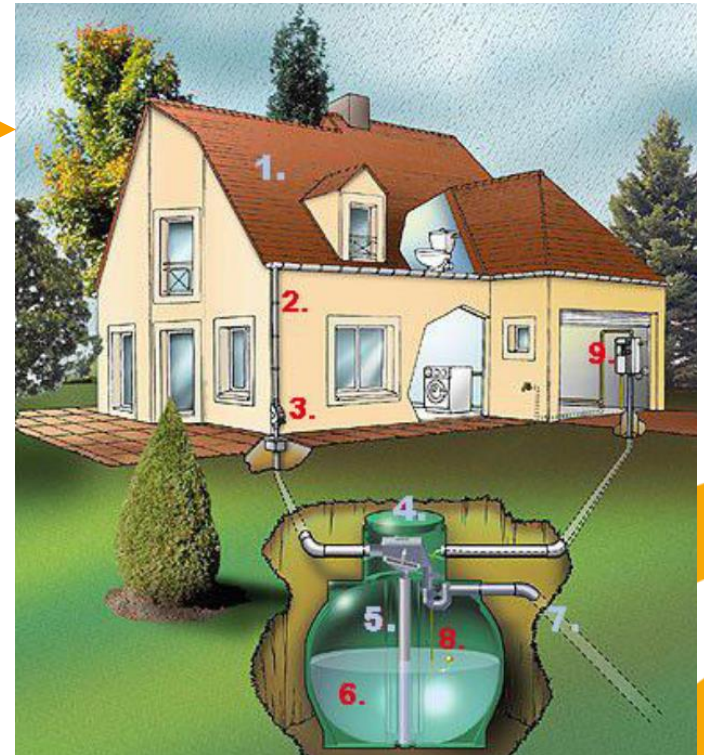
Faire des économies d'eau

- Surveiller les fuites
- Limiter les débits
- Ne pas remplir la piscine tous les ans
- Chasse d'eau interrompable/ à double commande
- ...

Récupération des eaux de pluie

Fiches AGEDEN / ADEME :

- [Économie d'eau](#)
- [50 astuces](#)
- [Récupération des eaux de pluie](#)



Secteur du tourisme

Des aides financières adaptées



Aides financières disponibles

- Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
- Aide à la production de Chaleur renouvelable – Fonds Chaleur
- Le Fonds Tourisme Durable (CCI)
- Aide région : Créer, rénover ou moderniser mon hébergement touristique
- Crédit d'Impôt à la Rénovation Énergétique (CIRE)
- Le prêt tourisme
- Points de vigilance : Les aides peuvent être spécifiques, locales, régionales, nationales et sont réservées aux professionnels avec un numéro de SIRET

Aides financières : Les Certificats d'Economie d'Énergie ou Primes CEE



Aides financières : Les Certificats d'Economie d'Énergie ou Primes CEE

- ✓ Un dispositif d'aides privées, à l'initiative des pouvoirs publics, éligible pour tous porteurs de projets
- ✓ Des aides financières +/- importantes selon les travaux
- ✓ Liste des travaux éligibles : <https://calculateur-cee.ademe.fr/user/fiches/BAT>
- ✓ Valeur/Cotation des CEE : <https://www.emmy.fr/public/donnees-mensuelles?precarite=false>
- ✓ Article ALEC : Les CEE en 10 idées reçues : [Actualités - Alec \(alec-grenoble.org\)](https://www.alec-grenoble.org/actualites)
- ✓ Plateformes où valoriser les CEE de vos travaux:
 - CertiNergy : <https://www.certinergy.com/>
 - NR-Pro : <https://nr-pro.fr/>
 - HELLIO : <https://www.hellio.com/aides-financements/certificats-economies-energie>
 - Primes Énergie : <https://entreprises.primesenergie.fr/> <= outil d'estimation

Postes de travaux éligibles :

- ✓ Isolation (mur, sol, toit, fenêtres)
- ✓ Mise en œuvre d'une chaudière à condensation
- ✓ Régulation
- ✓ Énergies renouvelables (bois / pompe à chaleur)
- ✓ Équipements

Le Fonds Tourisme Durable



Pour qui?

- TPE et PME exerçant une activité de restauration et/ou d'hébergement touristique en **zone rurale** :
 - Restauration traditionnelle
 - Hébergement touristique
 - Implantées sur une commune éligible : [lien](#)

Objectifs poursuivis :

- Réduire et maîtriser les coûts fixes (énergie, eau, déchets, gaspillage alimentaire, transport) ;
- Encourager l'ancrage dans les territoires (circuits courts de proximité et de qualité, synergies pérennes avec les acteurs du tourisme local et les producteurs locaux) ;
- Se former, se labelliser et communiquer sur l'engagement écologique

Pour bénéficier de l'aide il faut impérativement réaliser un bilan environnemental préalable grâce à partenaire local : la CCI de Grenoble ou la CCI Nord Isère

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition>

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/sites/default/files/220829%20Conditions-eligibilite-financement-fonds-tourisme-durable-2022.pdf>

Montant des aides octroyées :
minimum de 5 000 €
maximum 200 000 €

Vérifier son éligibilité et déposer un dossier : [page dédiée sur le site de l'ADEME](#) (2)

CCI GRENOBLE

Farah GHANMI

f.ghanmi@grenoble.cci.fr

04 76 28 29 95

CCI NORD ISERE

Odile Ribière o.riberie@nord-isere.cci.fr

04 74 95 24 03/ 06 22 53 26 77

Katy Casaliggi k.casaliggi@nord-isere.cci.fr

04 74 95 92 85 / 06 24 02 42 40

L'aide Région AuRA Hébergement touristique

AIDE REGION : Créer, rénover ou moderniser mon hébergement touristique

Montant et accompagnement proposé

Le financement couvre les dépenses d'investissement de 15% à 20 % des coûts éligibles du projet. Les montants d'aide sont fonction de la typologie d'hébergement touristique et de la qualité du projet.

Vous devez impérativement avoir eu une première prise de contact avec la direction du tourisme et les travaux ne doivent pas avoir démarré.

Sont éligibles :

- les hébergements touristiques collectifs l'hôtellerie indépendante,
- l'hôtellerie de plein air indépendante,
- les gîtes d'étapes de plus de 16 places situés sur les itinéraires d'intérêts régionaux,
- les refuges de montagne,
- les hébergements hybrides (projets associant hébergements et activités/services/prestations apportant une plus-value différenciante).

ATTENTION : dispositif en cours de déploiement

Ses modalités de mise en œuvre sont en cours d'élaboration et seront déployées prochainement.

Le dépôt de dossiers est actuellement suspendu.

Vous pouvez néanmoins nous faire part de votre projet en complétant la fiche suivante :

[Fiche premier contact](#)

Et en l'adressant à :

pda.hebergement@auvergnerrhonealpes.fr



Page dédiée

Contact :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction du tourisme
Accueil renseignements
Tél : 04 26 73 49 67

L'aide Région AuRA Hébergement touristique

AIDE REGION : Créer, rénover ou moderniser mon hébergement touristique

Type d'hébergement		Taux de subvention	Plancher de dépenses	Plafond d'aide
Hébergements touristiques collectifs	Accueil tout public	Jusqu'à 30%	50 000 € HT	180 000 €
	Agrément Education Nationale et/ou Jeunesse et sports + clientèle 50% enfants et jeunes			250 000 €
Refuges de montagne		Jusqu'à 30%		400 000 €
Gîtes de groupes (minimum 16 places) Gîtes d'étapes sur les itinéraires d'intérêts régionaux (minimum 6 chambres)		Jusqu'à 20%		100 000 €
Hôtellerie indépendante Hôtellerie de plein air indépendante		Jusqu'à 20%	300 000 € HT	70 000 €
Hébergements hybrides				

[Page dédiée sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes](#)

Aides financières

Le Contrat de Chaleur Renouvelable

Un Contrat de Chaleur Renouvelable a pour objectif le développement des projets d'énergies renouvelables thermiques de tailles modestes (< aux seuils Fonds Chaleur)

Les projets éligibles



Bois énergie avec ou sans réseau de chaleur



Solaire thermique



Géothermie

Pour qui ?

Tout opérateur territorial qui souhaite s'engager dans la construction d'un véritable projet de développement des ENR thermiques sur son territoire (Syndicat, EPCI, Conseil départemental,...)

Quels objectifs ?

- Une production supplémentaire supérieure à 50 kWh / an.hab (sur 3 ans),
- Un nombre de projets défini au départ,
- Un nombre minimum d'installations autre que biomasse (20% mini)

L'atteinte de ces objectifs nécessite de renforcer la dynamique de chacune de ces filières grâce aux moyens financiers d'animation du dispositif

Aides financières

Le Contrat de Chaleur Renouvelable



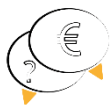
1- Un accompagnement technique (prospection, analyse d'opportunité, suivi projet...) => l'AGEDEN



2- Des aides à la décision (études, AMO...) à hauteur de 70% des dépenses



3- Des aides conséquentes aux investissements (bois, géothermie, solaire et réseaux de chaleur)



Aides financières

Crédit d'impôt travaux de rénovation énergétique

Description :

L'entreprise doit avoir réalisé des travaux de rénovation de bâtiments à usage tertiaires :

Bâtiment occupé par les entreprises exerçant dans les métiers du service comme dans l'enseignement, le commerce, la santé, les bureaux d'étude, la restauration, l'hôtellerie, etc. dont elle est propriétaire ou locataire.

Les bâtiments doivent être affectés à l'exercice de l'activité industrielle, commerciale, artisanale, libérale ou agricole de l'entreprise.

Ce crédit d'impôt s'applique aux dépenses de rénovation sur des bâtiments dont la construction a été achevée il y a au moins 2 ans lorsque les travaux ont débuté.

Ces dépenses doivent avoir été engagées entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024.

Les travaux éligibles :

- Isolation de toiture, de combles
- Isolation des murs (intérieur, extérieur)
- Acquisition et pose d'une VMC simple ou double flux
- Acquisition et pose d'un chauffe-eau solaire collectif
- Acquisition et pose d'une PAC air/eau ou eau/eau
- Raccordement à un réseau de chaleur ou de froid
- Acquisition et pose d'une chaudière biomasse
- Acquisition et pose d'un système de régulation de chauffage et de ventilation

Montant :

Le montant du crédit d'impôts correspond à 30 % du prix hors taxe des dépenses.

On déduit des bases du calcul les aides perçues au titre des certificats d'économie d'énergie (CEE) et les aides publiques perçues pour les opérations ouvrant droit au crédit d'impôt (Fonds Chaleur).

Le montant maximal du crédit octroyé au titre d'un seul ou de plusieurs exercices pour les dépenses engagées est de 25000 €.

Plus d'infos sur le crédit d'impôt [ICI](#).

Aides financières

Le prêt tourisme

Le prêt tourisme finance :

- les actifs matériels et immatériels : rénovation, équipement, ainsi que les opérations de transmission, y compris croissance externe (acquisition de fonds de commerce ou achat de titres),
- les besoins de trésorerie et l'augmentation exceptionnelle du Besoin en Fonds de Roulement (Covid-19).

Sont éligibles les dépenses liées :

- aux investissements immatériels : dépenses de communication, de recrutement et de formation, coûts de mise aux normes ou de **rénovation, notamment dans une démarche éco-responsable, etc,**
- à l'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement générée par le projet de développement,
- aux investissements corporels à faible valeur de gage : équipements, matériels, mobiliers, etc. et notamment ceux liés à une **démarche de développement durable** ou de transformation digitale,
- aux opérations de transmission (y compris croissance externe) : acquisition de fonds de commerce ou achat de titres permettant de devenir majoritaire à l'issue de l'opération,
- aux besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.

Montant : de 50 000€ à 2 M€ pour une durée de 2 à 10ans.

Plus d'infos : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/pre-tourisme>

**Je souhaite aller plus loin
dans ma démarche de
réduction des
consommations ?**

Je me fais accompagné.e !



Temps d'échange



Votre interlocutrice



AGEDEN

Transition
énergétique
des entreprises



Mélody Da Silva Rousseau

Accompagnement des Entreprises – nord Isère

mda-silva-rousseau@ageden38.org

04 38 38 19 33